

SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Procès-verbal de la réunion du Sénat du jeudi 28 mai 2020 tenue à 11 h 50 par visioconférence.

Présents : David Alper, Hélène Archambault, Jacob Atangana-Abé, Daniel Beaulieu, Sylvie Berthelot-Dilk, René Bouchard, Nicolas Bouffard, Sophie Bouffard, Patricia Bourrier, Alexandre Brassard, Aileen Clark, Mélanie Cwikla, Stéfán Delaquis, Mélanie Desnoyers, Peter Dorrington, Lise Gaboury-Diallo, Michel Gagnon, Florette Giasson, Bilkiss Issack, Latifa Koussih, Thierry Lapointe, Jeff Leclerc, Claudine Lupien, Christine Mahé-Napastiuk, Anne-Marie Maupertuis, Patrick Noël, Moses Nyongwa, Christian Perron, Janelle Ritchot, Carmen Roberge, Sylvie Rondeau, Chantal Saint-Pierre, Julie Savard, Anne Séchin, Mireille St-Vincent, Beydi Traoré, Darcelle Vigier, Joanne Vinet, Christian Violy, Jean Vouillon, Faïçal Zellama

Absences : Charlie Dilk, Élisabeth Labbé, Madani Hadaira

Observateurs : Maria Arentsen, Bass Bagayogo, Julie Belley, Idrissa Beogo, Rachid Elaaï, Ilham Fares, Firmin Foidart, Jocelyn Gagnon, Vanessa Gaillard, Rokhaya Ndeye Gueye, Phi-Vân Nguyen, Toufiq Outbih, Joanne Pelletier, Raissa Perrault, Jade Pothier-Krindle, Alain Renaud, Étienne Rivard, Jules Rocque, Aminata Sene, Michelle Sorin, Donald Trudel, Jean Valenti, Abaya Yoko.

Secrétaire d'assemblée : Nicole Legal

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Ajouts à l'ordre du jour et adoption de l'ordre du jour

SÉNAT-2805-1 PROPOSITION : Christian Violy / Peter Dorrington

Que l'ordre du jour de la rencontre du Sénat en date du 28 mai 2020 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 février 2020

SÉNAT-2805-2 PROPOSITION : Christian Violy/Florette Giasson

Que le procès-verbal de la réunion du 27 février 2020 soit adopté avec une modification mineure en lien avec la proposition SÉNAT-0220-4.

ADOPTÉE

B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 27 février 2020
Aucun.

B3. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 17 mars 2020

SÉNAT-2805-3 PROPOSITION : Christian Violy/Florette Giasson

Que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 17 mars 2020 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

B4. Suivis au procès-verbal de la réunion du 17 mars 2020
La rectrice participe et suit de près les rencontres du Sénat de UofM, en raison de notre affiliation. Elle indique aux membres du Sénat de l'USB que si tout continue comme prévu

et que le recteur de UofM va de l'avant avec le décret de la fin de la situation d'urgence le 24 juin prochain, elle compte également lever la situation d'urgence causée par la COVID-19 après la réunion du Sénat de l'USB du 25 juin 2020. Elle ajoute que si une réunion du Bureau de direction du Sénat est convoquée d'ici le 25 juin prochain, elle s'engage à envoyer une copie de l'ordre du jour de la réunion du Bureau de direction aux membres du Sénat pour information.

Section C : CABINET DE LA RECTRICE

C1. Rapport de la rectrice

La rectrice fait un rapport oral portant sur les points suivants :

- Remerciements à toute l'équipe de l'USB pour les efforts déployés depuis le début de la pandémie.
- Réouverture du campus – Les établissements post-secondaires font partis de la phase 2 selon les directives de la santé publique de la province. Plusieurs critères à observer. Une réunion aura lieu en après-midi avec le ministère et le Dr. Roussin de la santé publique pour discuter des principes à suivre et des enjeux spécifiques au secteur postsecondaire. La planification se poursuit à l'USB afin de déterminer les étapes de la réouverture de notre campus.
- Les collations des grades auront lieu de façon spéciale, les 15 et 16 juin. Voir le site Web de l'USB pour plus de détails.
- Quant au financement provincial, la rectrice réitère l'annonce récente que l'USB verra une coupe permanente de 1% à son octroi. Le gouvernement a récemment annoncé la mise en place d'un fond ponctuel de transition. L'USB pourra donc potentiellement aller rechercher l'équivalent de la coupe de 1% (c'est-à-dire 171 000 \$) au cours de l'année budgétaire 2020-2021. Un processus sera mis en place à cet égard.

C2. Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche fait un rapport portant sur les points suivants :

- En réponse à la pandémie, le vice-recteur offre un très chaleureux merci aux membres du corps professoral et du personnel d'avoir relevé le défi;
- Un comité *ad hoc* pour les enjeux académiques en lien avec le coronavirus a été mis sur pied;
- Mise en œuvre du Plan pour le développement académique cohérent (PDAC) : initiatives en éducation;
- Le Comité consultatif de sélection pour le poste de Doyen(ne) de l'École des sciences infirmières et des études de la santé a tenu des entrevues avec trois candidat(e)s en avril. Il procède en ce moment à une deuxième entrevue;
- Le Comité consultatif pour le poste de Bibliothécaire en chef, Bibliothèque Alfred-Monnin a également fait passer trois candidat(e)s en entrevue en avril. Il procède en ce moment à une deuxième entrevue;
- Prolongation d'un an au mandat du doyen de la FEED;
- La table ronde prévue au début avril, une initiative servant à appuyer les professeur(e)s non autochtones qui sont appelés à enseigner du contenu autochtone, a dû être reportée en raison de la pandémie.

C3. Calendrier académique 2020-2021

Le Registrariat propose la modification du calendrier universitaire et collégial 2020-2021 afin de refléter le calendrier de l'Université du Manitoba.

SÉNAT-2805-4 PROPOSITION : Peter Dorrington / Alexandre Brassard

Que l'Université de Saint-Boniface emboîte le pas de l'Université du Manitoba en modifiant son calendrier universitaire et collégial de l'année 2020-2021 de la façon suivante (les modifications paraissent en gras) :

Session d'automne 2020

Début des cours : le 9 septembre 2020

Période des examens finaux : du 12 au 23 décembre 2020

Prolongement de la session d'automne pour l'offre de certaines activités académiques en présentiel : du 5 au 15 janvier 2021

Session d'hiver 2021

Début des cours : le 11 janvier 2021 **le 18 janvier 2021**

Période des examens finaux : le 30 avril **du 19 avril au 1er mai**

Ce calendrier modifié s'appliquerait à tous les programmes universitaires et collégiaux, à l'exception du Diplôme en éducation de la jeune enfance. (Le programme EJE suivrait donc le calendrier initial.)

ADOPTÉE

Christine M-N., registraire, ajoute une explication au sujet de la proposition de ce calendrier. Certains questionnent l'uniformité du nombre d'heures par cours, et s'il y aura ajustement au courant de l'année.

Section D : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions reçues de la part des sénateurs Patrick Noël et Christian Violy

Brian Pallister souhaite que les universités soient arrimées aux besoins économiques du marché du travail. Il suffit de se rappeler que l'enseignement universitaire relève depuis octobre 2019 du ministère du Développement économique et de la Formation et non plus de celui de l'Éducation ! Le 19 décembre, le ministre Eichler, dans une « lettre de mandat » envoyée aux universités manitobaines, défendait une vision réductrice de l'Université qui, selon lui, devrait être au service du marché du travail, de l'économie et de l'industrie. Si le ministre reconnaît que « [l]a réussite peut prendre diverses formes, depuis l'obtention d'un emploi à la fin de ses études à l'accumulation de plusieurs diplômes », il souligne « [qu']au bout du compte, les étudiants feront valoir leurs compétences sur le marché du travail et répondront aux besoins en main-d'œuvre du Manitoba » (https://www.edu.gov.mb.ca/des/pdf/lettre_mandat.pdf). Cette conception instrumentaliste et utilitariste de l'Université est inquiétante. Elle dénature une institution millénaire et détourne l'Université de sa réelle mission, celle de conserver, de transmettre et de faire avancer le savoir, et ce faisant, de former des citoyens avec un esprit critique. Récemment, le gouvernement Pallister a concrétisé ses intentions en créant le Conseil consultatif du premier ministre sur les possibilités économiques, un comité consultatif composé de personnes du secteur privé qui serait notamment chargé d'orienter les programmes des universités vers les besoins du marché.

(1) Dans ces circonstances, l'Université de Saint-Boniface a-t-elle à s'inquiéter ici par rapport à une telle vision idéologique qui va à l'encontre de celle qui est généralement prônée dans les milieux universitaires? (2) Comment l'administration entend-elle assurer la diversité des programmes de l'Université si le Conseil consultatif du premier ministre sur les possibilités économiques recommande la suppression de programmes non rentables? (3) Comment l'administration fera-t-elle entendre au gouvernement que l'existence même de l'Université dépend de son autonomie et que son Sénat est la seule instance qui peut décider des programmes qu'elle propose, et ce, depuis le 13^e siècle afin de contrer les abus de différentes autorités? (4) Enfin, l'administration accepterait-elle des fonds du gouvernement si celui-ci l'obligeait à les dépenser dans un domaine précis sur la base d'une priorisation des programmes répondant seulement au marché manitobain?

Réponse de la rectrice

Ces questions sont très larges et hautement spéculatives. Notre établissement semble s'être bâti une excellente réputation auprès du gouvernement provincial. Comme en témoigne notamment le fait que l'USB a été épargnée des coupes additionnelles récentes, contrairement à d'autres établissements postsecondaires de la province. Le ministère du Développement économique et de la Formation semble satisfait et comprendre l'intérêt et le rôle de notre établissement. Nous formons des diplômés bilingues, notamment dans plusieurs secteurs névralgiques pour le Manitoba (éducation, santé et autres). Afin de mettre les choses en contexte, il est pertinent de souligner que l'USB reçoit seulement environ 2,5% du financement provincial octroyé aux établissements postsecondaires publics de la province. Il est exact qu'un Comité consultatif du premier ministre a été mis sur pied et il est prévu que celui-ci fera des recommandations qui incluront le postsecondaire. Cependant, ce comité n'a pas encore commencé à siéger et son mandat s'échelonnera sur 18 mois. La rectrice réitère l'engagement de l'administration de l'USB à continuer de travailler sans relâche pour bien faire comprendre les enjeux particuliers de notre établissement de la minorité et ce dans l'objectif d'obtenir des résultats et des retombées positives pour notre université par le biais d'un argumentaire solide qui vante les nombreux atouts et mérites de l'USB, de même que son rôle central dans le développement de la francophonie manitobaine et bien au-delà.

Section F : RAPPORTS MENSUELS DES UNITÉS

F1. Faculté des arts et Faculté des sciences (rapport oral)

- Intersession se déroule en ligne
- Planification pour 2020-2021 va bon train. Rencontre avec les vice-doyens pour confirmer les horaires et charges de cours. Détails à venir.
- Le cours Introduction à l'université ARTS 1111 sera offert au mois d'août en vue d'offrir un appui additionnel aux nouveaux étudiants en ce temps de pandémie.
- Ndeye Rokhaya Gueye prendra la relève de Sylvie Rondeau au poste de vice-doyenne à la Faculté des sciences. Remerciements à la vice-doyenne Sylvie Rondeau pour ses années de service à titre de vice-doyenne.

F2. Faculté d'éducation et des études professionnelles

- Stéfan Delaquis remercie tous les membres du personnel de leur dévouement acharné depuis le mois de mars.
- Faïçal Zellama sera remplacé par Youssef Bezzahou au poste de directeur de l'école d'Administration des affaires à la FEEP

- F3. École technique et professionnelle (aucun rapport)
- F4. École des sciences infirmières et des études de la santé
- Chantal St-Pierre confirme que les stages en sciences infirmières ont repris cette semaine. Quelques finissant.e.s recevront leur diplôme seulement qu'à l'automne.
- F5. Division de l'éducation permanente et du Service de perfectionnement linguistique
- Aileen Clark remercie tout le personnel de la DEP et du SPL, ainsi que l'ensemble collectif.
 - Le centre de tutorat est ouvert, mais les rencontres ont lieu à distance par Zoom. Certains étudiants n'ont pas reçu le message et ils étaient déçus.
- F6. Bureau de développement et des communications (aucun rapport)
- La rectrice fait mention que la campagne annuelle de prélèvement *Voir plus loin* a été mise en veilleuse au début de la pandémie.
- F7. Direction des services aux étudiants (aucun rapport)
- Christian Perron confirme que le rapport annuel de la DSAE sera remis au mois de juin.
 - Il ajoute que selon les sondages effectués récemment, plusieurs étudiant.e.s ont souligné que le contact avec leurs professeurs était primordial et leur manquait beaucoup lors de la transition vers le mode à distance à la fin de la session d'hiver 2020.

Section G : RAPPORTS MENSUELS DES COMITÉS PERMANENTS

- G1. Bureau de direction du Sénat
- La rectrice mentionne que le rapport reproduit toutes les propositions adoptées par le Bureau de direction du Sénat depuis le début de la pandémie, comme prévu dans la proposition adoptée par le Sénat le 17 mars dernier, et que celles-ci ont également été envoyées par courriel aux membres du Sénat suite aux diverses réunions.
- G2. Comité d'étude des cours et des programmes

SÉNAT-2805-5 PROPOSITION : Carmen Roberge / Stéfán Delaquis

Que le Sénat adopte la proposition d'ajout du cours EDUA 7743 *La pédagogie universelle*, telle que soumise par la Faculté d'éducation, pour mise en vigueur en septembre 2021, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-2805-6 PROPOSITION : Carmen Roberge / Stéfán Delaquis

Que le Sénat adopte la proposition de modification du *Règlement sur l'assiduité* de la Faculté d'éducation, telle que soumise par la Faculté d'éducation, pour mise en vigueur en septembre 2021, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-2805-7 PROPOSITION : Carmen Roberge / Thierry Lapointe

Que le Sénat adopte la proposition de suppression du cours FRAN 1005 *Grammaire de l'écrit* (6 crédits), telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études sur la santé, pour mise en vigueur en septembre 2020.

ADOPTÉE

SÉNAT-2805-8 PROPOSITION : Carmen Roberge / Darcelle Vigier

Que le Sénat adopte la proposition d'ajout du cours FRAN 1002 *Grammaire de l'écrit 1*, telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études sur la santé, pour mise en vigueur en septembre 2020.

ADOPTÉE

SÉNAT-2805-9 PROPOSITION : Carmen Roberge / Darcelle Vigier

Que le Sénat adopte la proposition d'ajout du cours FRAN 1004 *Grammaire de l'écrit 2*, telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études sur la santé, pour mise en vigueur en septembre 2020.

ADOPTÉE

SÉNAT-2805-10 PROPOSITION : Carmen Roberge / Chantal Saint-Pierre

Que le Sénat adopte la proposition de modification du programme de Baccalauréat en sciences infirmières (par ajout des cours FRAN 1002 et FRAN 1004), telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études sur la santé, pour mise en vigueur en septembre 2020.

ADOPTÉE

SÉNAT-2805-11 PROPOSITION : Carmen Roberge / Chantal Saint-Pierre

Que le Sénat adopte la proposition de modification du programme de Diplôme en sciences infirmières auxiliaires (par ajout des cours FRAN 1002 et FRAN 1004), telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études sur la santé, pour mise en vigueur en septembre 2020.

ADOPTÉE

SÉNAT-2805-12 PROPOSITION : Carmen Roberge / Hélène Archambault

Que le Sénat adopte la proposition de modification des cours SINF 2035 : *Soins de la famille en périnatalité* et SINF 2037 *Stage : Soins de la famille en périnatalité* du Baccalauréat en sciences infirmières, telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études sur la santé, pour mise en vigueur en septembre 2020.

ADOPTÉE

SÉNAT-2805-13 PROPOSITION : Carmen Roberge / Chantal Saint-Pierre

Que le Sénat adopte la proposition de modification du cours SS 202 *Soins de longue durée* et SS 302 *Aide en soins de santé – Stage clinique* du programme de Certificat Aide en soins de santé, telle que soumise par l'École des sciences infirmières et des études sur la santé, pour mise en vigueur en septembre 2020.

ADOPTÉE

SÉNAT-2805-14 PROPOSITION : Carmen Roberge / Joanne Vinet

Que le Sénat adopte la proposition de modifier les conditions d'admission au Diplôme en éducation de la jeune enfance – milieu de travail, afin d'exiger une année d'expérience à temps plein au lieu de deux années, telle que soumise par l'École technique et professionnelle, pour mise en vigueur en septembre 2020.

ADOPTÉE

G3. Comité de la bibliothèque (aucun rapport)

- Nos deux bibliothécaires sont devenus très actives à donner des ateliers E-Campus, on les remercie pour leur expertise.

G4. Comité d'appel

- Deux appels ont eu – le 20 et le 26 mai 2020, et les deux furent acceptés à l'unanimité par le Comité d'appel.

SÉNAT-2805-15 PROPOSITION : Stéfán Delaquis / Christian Violy

Que le Sénat passe à huis clos à 13 h 11.

ADOPTÉE

G5. Comité de mérite

Pour raison de confidentialité, les listes suivantes sont seulement partagées pendant la réunion à huis clos.

SÉNAT-2805-16 PROPOSITION : Stéfán Delaquis / Christian Violy

Que le Sénat approuve la liste des récipiendaires des prix et médailles des programmes universitaires et collégiaux 2019-2020.

ADOPTÉE

SÉNAT-2805-17 PROPOSITION : Christian Violy / Stéfán Delaquis

Que le Sénat retourne en session régulière à 13 h 30.

ADOPTÉE

G6. Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche (aucun rapport)

Section H : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

H1. Le Bureau des gouverneurs a décidé de reporter l'adoption du nouveau plan stratégique quinquennal à sa réunion de février 2021, et ce en raison des délais et des enjeux causés par la COVID-19. La retraite du BG et de l'équipe de direction prévue au mois de mai pour discuter de cette planification stratégique est d'ailleurs remise à l'automne.

Section I : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

I1. Aucun rapport

Section J : AFFAIRES NOUVELLES

Section K : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

K1. La prochaine rencontre du Sénat aura lieu le **jeudi 25 juin 2020** à 11 h 30 par visioconférence.

Section L : LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance a lieu à 13 h 3.

La rectrice,



Sophie Bouffard